

Exercice 2. Ménages et population des ménages en 2013

CORRIGÉ

L'Insee a publié récemment (août 2017) une étude sur les caractéristiques des ménages en 2013 et les évolutions depuis quelques décennies¹.

1) Données de cadrage

En 2013, on dénombre en France (hors Mayotte) 28,517 millions de ménages au sein desquels résident 64,079 millions de personnes, soit 2,25 personnes par ménage.

- En utilisant ces informations et les données du tableau 1, calculez la taille moyenne des ménages qui comptent au moins 6 personnes.
- Déterminez la répartition (en %) de la population des ménages selon la taille des ménages dans lesquels ils vivent.

Corrigé

a) La taille moyenne des ménages (\bar{x}) est la moyenne des tailles des ménages (x_i) pondérée par le poids relatif de chaque type de ménage (f_i). La dernière classe (6 et +) est ouverte. Il faut donc déterminer un centre de classe. Les données permettent précisément de calculer ce dernier :

$$\bar{x} = \sum_{i=1}^{6+} (f_i \times x_i)$$

$$2,25 = (0,347 \times 1) + (0,329 \times 2) + \dots + (0,045 \times 5) + (0,017 \times x_{6+})$$

$$2,25 - [(0,347 \times 1) + (0,329 \times 2) + \dots + (0,045 \times 5)] = 0,017 \times x_{6+}$$

$$x_{6+} = \frac{2,25 - [(0,347 \times 1) + (0,329 \times 2) + \dots + (0,045 \times 5)]}{0,017} = 6,5$$

Les ménages de 6 personnes ou plus comptent en moyenne 6,5 personnes.

b) Pour 100 ménages, 34,7 sont composés d'une personne. Cela signifie que sur l'ensemble de la population de 100 ménages, 34,7 personnes vivent seules.

Sur ces 100 mêmes ménages, 32,9 sont composés de deux personnes. Cela signifie donc que sur l'ensemble de la population de ces 100 ménages, 65,8 personnes ($32,9 \times 2$) vivent avec une autre personne au sein de ménages de deux personnes.

Dernier exemple : 14,3 ménages sur 100 comptent trois personnes. Parmi l'ensemble de la population de 100 ménages, 42,9 personnes vivent avec deux autres personnes ($14,3 \times 3$) au sein de ménages de trois personnes.

¹ Daguet F. (2017), « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *Insee Première*, Insee, n° 1663, août 2017.

De cette manière, il est possible de passer du nombre de ménages (ici 100) à la population de ces 100 ménages (225, soit 2,25 personnes par ménage en moyenne). En divisant le nombre de personnes résidant au sein de chaque type de ménages par la population totale de ces 100 ménages, on détermine la répartition de la population des ménages selon la taille du ménage au sein duquel ils vivent.

Tableau de synthèse : Répartition de la population des ménages pour 100 ménages

Nombre de personnes du ménage	Ménages	Population des 100 ménages	Population des ménages (%)
1	34,7	34,7	15,4%
2	32,9	65,8	29,3%
3	14,3	42,9	19,1%
4	12,0	48,0	21,3%
5	4,5	22,5	10,0%
6 ou plus (6,5 en moyenne)	1,7	11,1	4,9%
Ensemble	100,0	225,0	100,0%

Lecture des résultats : 34,7 % des ménages correspondent à des personnes vivant seules. Mais ces dernières ne représentent que 15,4 % de la population des ménages. Alors que les ménages de quatre personnes ne représentent que 12 % des ménages, plus d'une personne sur cinq (21,3 %) réside au sein d'un ménage de cette taille.

2) Les personnes vivant seules

- À partir des données du tableau 2, calculez une fréquence relative élémentaire, une fréquence relative conditionnelle et une fréquence marginale. Chacune de ces fréquences relatives apportera une information sur les personnes vivant seules. Indiquez le plus clairement possible le sens de chacun de vos calculs.
- Construisez, à partir des données des tableaux 2, 3 et 4 uniquement, la pyramide des âges des personnes vivant seules (les hommes sur la gauche du graphique ; les femmes à droite).
- Déterminez l'âge moyen et l'âge médian pour l'ensemble de cette population de personnes vivant seules, ainsi que pour les hommes et les femmes vivant seuls.

Corrigé

a) Calcul de fréquences relatives

Fréquence relative élémentaire : rapport entre l'effectif d'un sous-groupe (ici défini par un type de ménage et une classe d'âges) et la population totale (ici l'ensemble des personnes résidant au sein d'un ménage, quels que soient le type et la classe d'âges). Exemple : part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules parmi l'ensemble de la population des ménages :

$$f_{seules,80+} = \frac{n_{seules,80+}}{N} = \frac{1\ 580}{64\ 079} = 0,025 = 2,5 \%$$

Lecture : 2,5 % de la population des ménages vit seule et est âgées de 80 ans ou plus.

Fréquence relative conditionnelle : rapport entre l'effectif d'un sous-groupe (ici défini par un type de ménage et une classe d'âges) et l'effectif d'un groupe défini par l'une des modalités prises par le sous-groupe (ici l'âge du sous-groupe OU le type de ménage correspondant au sous-groupe). Exemples :

- La part des personnes vivant seules parmi les personnes âgées de 80 ans et plus :

$$f_{seules/80+} = \frac{n_{seules,80+}}{n_{80+}} = \frac{1\,580}{3\,228} = 0,489 = 48,9 \%$$

Lecture : près de la moitié (49 %) de la population des ménages âgée de 80 ans ou plus vit seule.

- La part des personnes âgées de 80 ans ou plus parmi la population des ménages d'une personne :

$$f_{80+/seules} = \frac{n_{seules,80+}}{n_{seules}} = \frac{1\,580}{9\,878} = 0,160 = 16,0 \%$$

Lecture : 16 % des personnes qui vivent seules sont âgées de 80 ans ou plus.

Fréquence relative marginale : rapport entre l'effectif d'un groupe défini par l'une des modalités de l'une des deux variables du tableau de contingence (une classe d'âges ou un type de ménage) et l'effectif total. Exemple, part des personnes vivant seules parmi la population des ménages :

$$f_{seules} = \frac{n_{seules}}{N} = \frac{9\,878}{64\,079} = 0,154 = 15,4 \%$$

Lecture : 15,4 % de la population des ménages vit seule.

b) Pyramide des âges des personnes vivant seules

Les données représentées sur une pyramide des âges sont les effectifs (ou les fréquences relatives élémentaires) de chaque âge et chaque sexe de la population étudiée.

On connaît ici (tableau 3 et 4) la répartition par classe d'âges de la population masculine et féminine vivant seule. À partir des données du tableau 2, il est possible de déterminer la répartition par classe d'âges de l'ensemble (hommes et femmes réunis) des personnes vivant seules. Il s'agit de fréquences conditionnelles en colonne :

$$f_{\text{âge}i / seules} = \frac{n_{\text{âge}i, seules}}{n_{seules}}$$

Tableau des calculs : Répartition par classe d'âges de l'ensemble de la population vivant seule

Âge	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
0-17	11	0,111%
18-24	904	9,152%
25-39	1 787	18,091%
40-64	3 504	35,473%
65-79	2 092	21,178%
80+	1 580	15,995%
Total	9 878	100,000%

Avec cette série, il est possible de déterminer, pour la seule population des ménages vivant seules, un tableau qui associe les répartitions selon la classe d'âges des hommes vivant seuls, des femmes vivant seules et de l'ensemble de la population des ménages vivant seules (tableau ci-dessus). De ce fait cette dernière série devient, du point de vue de la population des personnes vivant seules, la série des fréquences marginales. Les deux autres séries sont, du point de vue de cette même population, des fréquences conditionnelles. On a donc déterminé un tableau classique avec deux séries de fréquences conditionnelles et une série de fréquences

marginales cohérentes. Il est alors aisé d'en déduire, du point de vue de cette population des personnes seules, les fréquences élémentaires, c'est-à-dire la part des hommes et femmes de chaque classe d'âges au sein de la population des personnes seules.

Répartition des hommes, des femmes et de l'ensemble des personnes vivant seules selon l'âge

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
0-17	0,134%	0,097%	0,113%
18-24	10,291%	8,310%	9,153%
25-39	25,553%	12,561%	18,088%
40-64	42,292%	30,418%	35,469%
65-79	14,404%	26,198%	21,181%
80+	7,326%	22,416%	15,996%
Total	100,000%	100,000%	100,000%

On sait qu'avec une fréquence conditionnelle et une fréquence marginale on peut retrouver une fréquence élémentaire. Dans ce tableau, les fréquences élémentaires sont les parts d'hommes et de femmes vivant seuls de chaque classe d'âges.

On cherche par exemple : $f_{0-17, Hommesseuls} = \frac{n_{0-17, Hommesseuls}}{n_{seules}}$

On connaît notamment : $f_{0-17 / Hommesseuls} = \frac{n_{0-17, Hommesseuls}}{n_{Hommesseuls}}$

On peut écrire que :

$$f_{0-17, Hommesseuls} = f_{0-17 / Hommesseuls} \times f_{Hommesseuls}$$

$$\frac{n_{0-17, Hommesseuls}}{n_{seules}} = \frac{n_{0-17, Hommesseuls}}{n_{Hommesseuls}} \times \frac{n_{Hommesseuls}}{n_{seules}}$$

La part de femmes vivant seules âgée de 0-17 ans parmi l'ensemble des personnes vivant seules s'écrit donc :

$$f_{0-17, Femmesseules} = f_{0-17 / Femmesseules} \times f_{Femmesseules}$$

Il faut donc trouver la part d'hommes et de femmes parmi les personnes vivant seules (n_{seules}). On peut se servir des données du tableau ci-dessus. En effet, la part d'une classe d'âges dans la population des personnes vivant seules est la moyenne de la part de cette classe d'âges parmi les personnes seules de sexe masculin et féminin pondérée par la part des hommes et des femmes dans la population des personnes seules. Par exemple :

$$f_{0-17, seuls} = f_{0-17 / Hommesseuls} \times f_{Hommesseuls} + f_{0-17 / Femmesseules} \times f_{Femmesseules}$$

$$\frac{n_{0-17, seuls}}{n_{seules}} = \frac{n_{0-17, Hommesseuls}}{n_{Hommesseuls}} \times \frac{n_{Hommesseuls}}{n_{seules}} + \frac{n_{0-17, Femmesseules}}{n_{Femmesseules}} \times \frac{n_{Femmesseules}}{n_{seules}}$$

Comme : $f_{Hommesseuls} + f_{Femmesseules} = 1$

$$f_{Hommesseuls} = 1 - f_{Femmesseules}$$

Il est donc possible de calculer la part des femmes dans cette population des personnes seules, d'en déduire celle des hommes puis de déterminer les fréquences élémentaires nécessaires à la construction de la pyramide des âges.

$$f_{0-17 \text{ seuls}} = f_{0-17 / Hommesseuls} \times f_{Hommesseuls} + f_{0-17 / Femmesseuls} \times f_{Femmesseuls}$$

$$f_{0-17 \text{ seuls}} = f_{0-17 / Hommesseuls} \times (1 - f_{Femmesseuls}) + f_{0-17 / Femmesseuls} \times f_{Femmesseuls}$$

$$f_{0-17 \text{ seuls}} = f_{0-17 / Hommesseuls} - f_{0-17 / Hommesseuls} \times f_{Femmesseuls} + f_{0-17 / Femmesseuls} \times f_{Femmesseuls}$$

$$f_{0-17 \text{ seuls}} - f_{0-17 / Hommesseuls} = f_{Femmesseuls} \times (f_{0-17 / Femmesseuls} - f_{0-17 / Hommesseuls})$$

$$f_{Femmesseuls} = \frac{f_{0-17 \text{ seuls}} - f_{0-17 / Hommesseuls}}{f_{0-17 / Femmesseuls} - f_{0-17 / Hommesseuls}} = \frac{0,1130 - 0,1340}{0,0970 - 0,1340} = 0,574 = 57,4 \%$$

Dans le cas présent, pour tous les autres groupes d'âges i :

$$f_{Femmesseuls} = \frac{f_i - f_{i / Hommesseuls}}{f_{i / Femmesseuls} - f_{i / Hommesseuls}} = 0,575 = 57,5 \%$$

Les femmes représentent donc 57,5 % des personnes vivant seules ; les hommes n'en représentent par conséquent que 42,5 %.

Il est donc maintenant possible de calculer les fréquences élémentaires :

$$f_{\text{âge, sexe}} = f_{\text{âge} / \text{sexes}} \times f_{\text{sexe}}$$

Exemple de calcul :

$$f_{0-17, Femmesseuls} = f_{0-17 / Femmesseuls} \times f_{Femmesseuls} = 0,0970 \times 0,575 = 0,056 \% \approx 0,1 \%$$

Tableau de synthèse : Répartition des personnes vivant seules selon le sexe et la classe d'âges

Âge	Hommes	Femmes
0-17	0,1%	0,1%
18-24	4,4%	4,8%
25-39	10,9%	7,2%
40-64	18,0%	17,5%
65-79	6,1%	15,1%
80+	3,1%	12,9%
Total	42,5%	57,5%

Autant il est nécessaire d'utiliser le maximum de précision pour calculer la part respective des hommes et des femmes parmi la population des personnes vivant seules, autant il y a tout intérêt à réduire cette précision pour la construction du graphique. D'une part, une précision au 1/10 000^e est illusoire, d'autre part elle ne pourrait être reportée sur le graphique.

Pour tracer la pyramide des âges, qui est un double histogramme renversé, il faut au préalable calculer les densités de population par intervalle d'âges. On divise donc chaque fréquence par l'amplitude de chaque intervalle d'âges. Attention : dans le cas présent, on peut raisonnablement penser que :

- seuls les plus âgés des 0-17 ans vivent seuls (des étudiants ou de très jeunes actifs), c'est-à-dire les 16-17 ans. Dans cas particulier, les 0,1 % se répartissent sur deux années (16 et 17) ;
- à l'autre extrémité de la pyramide des âges, on peut penser que les personnes de plus de 95 ans vivant seules chez elles sont également peu nombreuses. On peut donc ici aussi réduire l'amplitude du groupe d'âges aux âges où se concentrent vraisemblablement les personnes seules, soit jusqu'à 95 ans environ. L'amplitude par laquelle il faut diviser les proportions d'hommes et de femmes âgées de 80 ans et plus peut donc être ici réduite à 15.

Par ailleurs, pour éviter d'avoir à construire les histogrammes avec des densités très faibles, on peut multiplier chaque densité par un multiple de 10 (ici 10 000) afin que les valeurs soient plus faciles à mobiliser et à expliquer.

Exemple : effectif moyen par âge de femmes seules âgées de 18-24 ans pour 10 000 personnes seules :

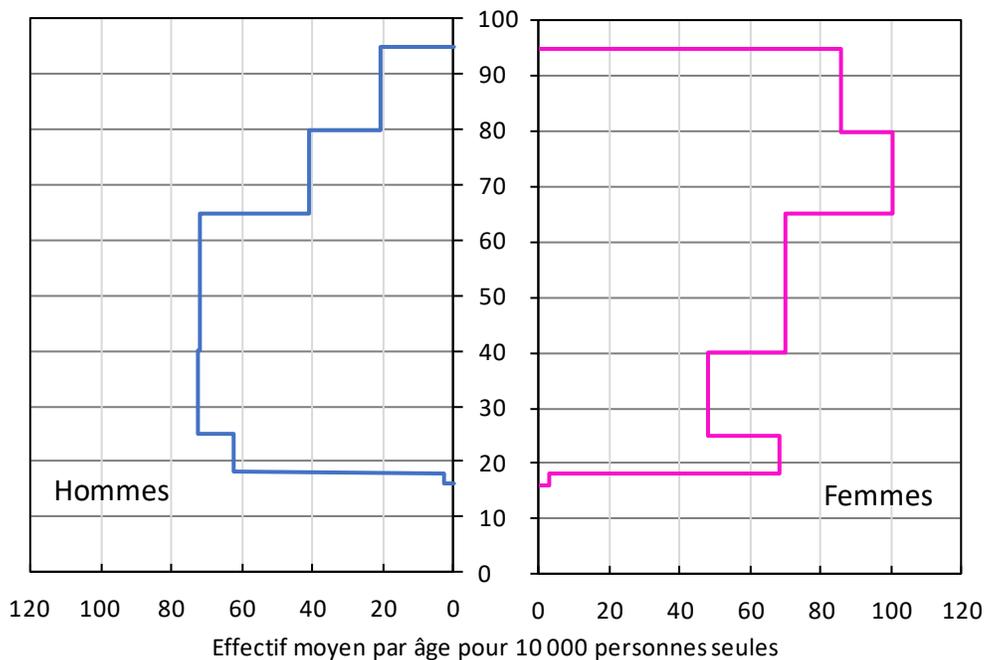
$$d_{18-24, Femmesseules} = \frac{f_{18-24, Femmesseules}}{7} \times 10\,000 = \frac{0,048}{7} \times 10\,000 = 68,3 \approx 68$$

Tableau de synthèse des densités par unité d'âge (un an)

Âge	Amplitude	Répartition des personnes seules (%)		Densité : Effectifs moyens par âge pour 10 000 personnes seules	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-17	2*	0,1%	0,1%	2,8	2,8
18-24	7	4,4%	4,8%	62,5	68,3
25-39	15	10,9%	7,2%	72,4	48,2
40-64	25	18,0%	17,5%	71,9	70,0
65-79	15	6,1%	15,1%	40,8	100,4
80+	15*	3,1%	12,9%	20,8	85,9
Total		42,5%	57,5%		

* Choix raisonné. Cf. explications

Pyramide des âges des personnes seules (pour 10 000) en 2013



c) Calcul des caractéristiques de tendance centrale

Pour calculer *la moyenne*, il faut au préalable définir des centres de classes. Par commodité, on peut adopter la valeur moyenne des bornes des classes d'âges. Mais pour rester cohérent avec le graphique, on conserve les bornes des classes d'âges extrêmes définies ci-dessus : 16-17 ans pour les moins de 18 ans et 80-94 ans pour

les 80 ans ou plus. On utilise également les répartitions selon l'âge des hommes, des femmes et de l'ensemble composé des hommes et des femmes.

Exemple de calcul de la moyenne pour l'ensemble des personnes seules :

$$\bar{x} = 17 \times f_{0-17} + 21,5 \times f_{18-25} + \dots + 72,5 \times f_{65-79} + 87,5 \times f_{80+}$$

Résultats :

$$\bar{x}_{H+F} = 55,8 \text{ ans}$$

$$\bar{x}_H = 49,6 \text{ ans}$$

$$\bar{x}_F = 60,5 \text{ ans}$$

Pour calculer *la médiane*, il faut au préalable calculer la série des fréquences relatives cumulées.

Tableau des calculs des cumuls des fréquences relatives

Âge	Hommes	Femmes	Ensemble
moins de 0 an	0%	0%	0%
moins de 18 ans	0,1%	0,1%	0,1%
moins de 25 ans	10,4%	8,4%	9,3%
moins de 40 ans	36,0%	21,0%	27,4%
moins de 65 ans	78,3%	51,4%	62,8%
moins de 80 ans	92,7%	77,6%	84,0%
moins de 95 ans	100,0%	100,0%	100,0%

La médiane se situe pour les hommes comme pour les femmes entre 40 et 65 ans. Pour les calculs on peut arrondir les proportions au point de pourcentage (par exemple 27 % à la place de 27,4 %).

$$Me_H = 40 + \frac{(50\% - 36\%)}{(78\% - 36\%)} \times (65 - 40) = 48,3 \text{ ans}$$

$$Me_F = 40 + \frac{(50\% - 21\%)}{(51\% - 21\%)} \times (65 - 40) = 63,9 \text{ ans}$$

$$Me_{H+F} = 40 + \frac{(50\% - 27\%)}{(63\% - 27\%)} \times (65 - 40) = 56,0 \text{ ans}$$

3) Analyse des données

Rédigez un commentaire de 30 lignes maximum qui détaille les caractéristiques des ménages correspondant aux personnes vivant seules.

Corrigé : Ci-après, une proposition de commentaire en 350 mots et une façon d'illustrer ce propos avec les données, résultats et/ou graphique de cet exercice (non demandée lors du contrôle).

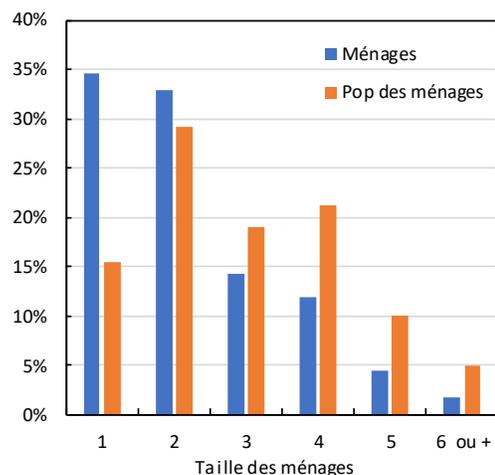
Les personnes vivant seules : plus du tiers des ménages mais seulement 15 % de la population française

En 2013, la France (hors Mayotte) compte 28,5 millions de ménages qui accueillent plus de 64 millions d'habitants. Il y a donc en moyenne 2,25 personnes par ménage.

Près d'une personne sur trois (29 %) réside au sein d'un ménage de deux personnes (figure 1). Elles sont environ une sur cinq (respectivement 19 % et 21 %) à résider au sein de ménages de trois ou quatre personnes. Enfin, il y a quasiment autant de personnes résidant au sein de grands ménages (au moins cinq personnes) que de personnes habitant seules dans leur logement (environ 15 %).

Mais ce sont pourtant ces dernières qui composent le type de ménage le plus fréquent : plus du tiers des ménages en France (35 %) ne comptent qu'une personne (figure 1). Plus généralement, les petits ménages sont les plus nombreux : à eux seuls, les ménages composés de deux personnes au plus représentent plus des deux tiers des ménages de France (68 %, dont 33 % pour les ménages de deux personnes).

Figure 1. Répartition des ménages et de la population des ménages selon la taille des ménages

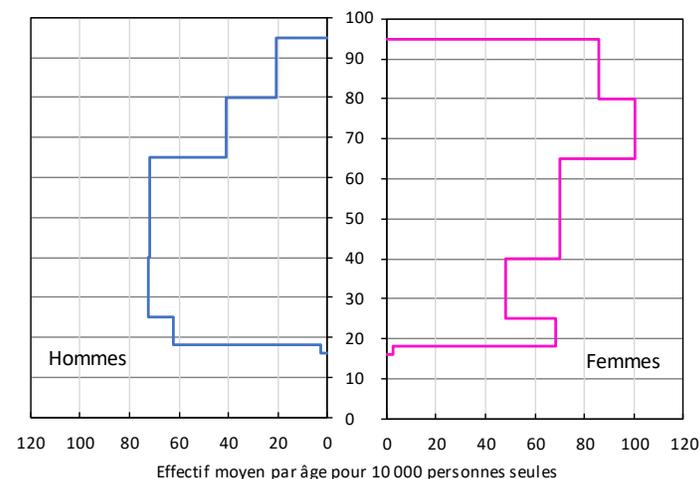


Source : Insee, RP 2013

Les personnes seules : beaucoup de femmes et de personnes âgées

Les ménages d'une personne ont une structure par sexe et âge singulière (figure 2). Les femmes y sont très nettement surreprésentées (57 % des personnes vivant seules). Cette prédominance des femmes est toutefois très concentrée aux âges les plus avancés : on dénombre ainsi près de 25 femmes pour 10 hommes entre 65 et 80 ans et plus de 40 femmes pour 10 hommes à partir de 80 ans. On est en revanche tout près de la parité parmi les 18-24 ans (11 femmes pour 10 hommes) et les 40-64 ans (près de 10 femmes pour 10 hommes). Enfin, entre 25 et 40 ans, les hommes sont plus nombreux (7 femmes pour 10 hommes).

Figure 2. Pyramide des âges des personnes vivant seules



Source : Insee, RP 2013

Les personnes seules sont en moyenne assez âgées, mais d'un sexe à l'autre, la composition par âge est très différente. Ainsi, l'âge moyen des hommes est de 49,6 ans tandis que celui des femmes est de 60,5 ans. Mais surtout, une femme vivant seule sur deux est âgée de 65 ans ou plus tandis qu'un homme vivant seul sur deux a moins de 48,3 ans.

Annexes : Données pour les calculs

Tableau 1 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre d'occupants

Nombre de personnes du ménage	Ménages (en %)
1	34,7
2	32,9
3	14,3
4	12,0
5	4,5
6 ou plus	1,7
Ensemble	100,0

Champ : France hors Mayotte ; population des ménages

Source : Insee, RP 2013

Tableau 2 : Distribution de la population des ménages selon le mode de cohabitation (en milliers ; ensemble des sexes)

Âge	Enfant d'un couple	Enfant d'une famille mono-parentale	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Parent d'une famille monoparentale	Personne vivant seule	Autre personne d'un ménage	Ensemble
0-17	11 349	2 818	3	1	1	11	225	14 408
18-24	2 006	801	666	244	75	904	515	5 211
25-39	675	350	2 029	5 895	716	1 787	557	12 009
40-64	142	278	6 581	8 687	1 608	3 504	688	21 488
65-79	1	13	4 717	452	189	2 092	271	7 735
80+	0	0	1 251	72	132	1 580	193	3 228
Total	14 173	4 260	15 247	15 351	2 721	9 878	2 449	64 079

Champ : France hors Mayotte ; population des ménages

Source : Insee, RP 2013

Tableau 3 : Répartition selon le groupe d'âge des hommes par mode de cohabitation

Âge	Enfant d'un couple	Enfant d'une famille monoparentale	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Parent d'une famille monoparentale	Personne vivant seule	Autre personne d'un ménage	Ensemble
0-17	77,510%	61,966%	0,006%	0,005%	0,041%	0,134%	9,347%	23,378%
18-24	15,063%	19,441%	3,257%	0,949%	0,966%	10,291%	21,757%	8,789%
25-39	6,101%	10,231%	13,889%	34,362%	17,209%	25,553%	27,199%	18,959%
40-64	1,321%	8,063%	40,358%	60,251%	69,597%	42,292%	29,884%	33,450%
65-79	0,004%	0,297%	32,544%	3,814%	7,822%	14,404%	8,233%	11,362%
80+	0,000%	0,002%	9,946%	0,619%	4,366%	7,326%	3,581%	4,064%
Total	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%

Champ : France hors Mayotte ; population des ménages

Source : Insee, RP 2013

Tableau 4 : Répartition selon le groupe d'âge des femmes par mode de cohabitation

Âge	Enfant d'un couple	Enfant d'une famille monoparentale	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Parent d'une famille monoparentale	Personne vivant seule	Autre personne d'un ménage	Ensemble
0-17	82,960%	71,144%	0,038%	0,011%	0,041%	0,097%	9,070%	20,945%
18-24	13,139%	18,024%	5,479%	2,233%	3,117%	8,310%	20,310%	8,035%
25-39	3,253%	5,797%	12,724%	42,440%	28,168%	12,561%	18,264%	18,284%
40-64	0,644%	4,690%	45,972%	52,924%	56,939%	30,418%	26,272%	32,844%
65-79	0,004%	0,341%	29,322%	2,077%	6,770%	26,198%	13,878%	12,685%
80+	0,000%	0,005%	6,464%	0,314%	4,965%	22,416%	12,207%	7,207%
Total	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%	100,000%

Champ : France hors Mayotte ; population des ménages

Source : Insee, RP 2013

Tableau 5 : Caractéristiques démographiques de la population des ménages selon le mode de cohabitation

Indicateur statistique	Enfant d'un couple	Enfant d'une famille monoparentale	En couple sans enfant	En couple avec enfant(s)	Parent d'une famille monoparentale	Autre personne d'un ménage	Ensemble
Âge moyen	12,3	16,3	57,5	45,1	49,5	42,4	40,9
Âge médian	11,2	13,6	58,7	44,4	48,8	38,0	40,7
% de femmes	47,1%	45,6%	50,0%	50,0%	83,0%	49,9%	51,6%

Champ : France hors Mayotte ; population des ménages

Source : Insee, RP 2013

Calculs de la moyenne et de la médiane à partir des groupes d'âges agrégés.